

Séance du jeudi 13 avril 2023

Date de la convocation: 06/04/2023

Membres en exercice : 12
L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

Présents : 11
Votants : 11
Présents : Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Catherine LISSARRAGUE, Serge LAGUIBEAU, Sadek BOUBEKEUR, Didier LARDAT, Pascal FLURIN, Noël PEREIRA DA CUNHA, Alexandra FRONTY, Benoît TOULOUZET, Félix SASSO

Représentés :

Excusés : Xavier MACIAS

Absents :

Secrétaire de séance : Catherine LISSARRAGUE

2023_023 - Objet : Budget principal - Approbation du budget primitif 2023

Approbation du budget primitif 2023 du budget principal

Le projet de budget primitif 2023 du budget principal de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **5 109 949 €**. Sur proposition du président et suite à une présentation détaillée, le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des délégués présents :

DECIDE

- **D'APPROUVER** et de signer le budget primitif principal 2023, s'élevant à :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement	Cumul
Dépenses	1 336 168	3 773 781	5 109 949
Recettes	1 336 168	3 773 781	5 109 949

- **D'AUTORISER** le président à engager son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
Pierre CAPOU

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023 065-256501321-20230413-2023_023-DE

Cafou

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF
Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/04/2023
065-256501321-20230413-2023_023-DE